



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC
L'ASSOCIATION CINE D'HIER POUR
L'ORGANISATION DE 3 PROJECTIONS
CINEMATOGRAPHIQUES EN PLEIN AIR LES 4, 5
ET 6 JUILLET 2019**

**DÉCISION N° AU-19-223
EN DATE DU 29 JUIN 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjointe au Maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association Ciné d'Hier, représentée par Madame Lucia Dore-Ivanovitch, dont le siège social est situé 36, rue de Verneuil – 75 007 Paris, pour l'organisation de trois projections cinématographiques en plein air, les jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 juillet 2019, dont le coût total est fixé à 12 540 € (douze mille cinq cent quarante euros) nets ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2018-2019.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association Ciné d'Hier, représentée par Madame Lucia Dore-Ivanovitch, dont le siège social est situé 36, rue de Verneuil – 75 007 Paris, un contrat de cession pour l'organisation de trois projections cinématographiques en plein air, les jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 juillet 2019, dont le coût total est fixé à 12 540 € (douze mille cinq cent quarante euros) nets ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190629-lmc1H6418H1-AR Date de réception en Préfecture : 01/07/2019 Date de Publication : 01/07/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190629-lmc1H6418H1-AR
Date de réception en Préfecture : 01/07/2019
Date de Publication : 01/07/2019